

Revue Internationale de

ISSN 0980-1472

systemique

LA RECHERCHE-ACTION

Vol. 6, N° 4, 1992

afcet

DUNOD

AFSCET

Revue Internationale de
systemique

Revue
Internationale
de Sytémique

volume 06, numéro 4, pages 293 - 311, 1992

Présentation de la recherche-action,
définition, déroulements et résultats

Michel Liu

Numérisation Afscet, août 2017.



Creative Commons

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE-ACTION : DÉFINITION, DÉROULEMENT ET RÉSULTATS

Michel LIU

Professeur à l'Université Paris Dauphine¹

Résumé

La recherche-action est définie à partir de l'étude de ses origines et de son évolution historique. Sa démarche est décrite ainsi que les résultats que l'on peut en attendre. On situe sa singularité, ses avantages et ses limites par rapport aux méthodes classiques de recherche dans les sciences de l'Homme.

Mots-clés : Recherche-action, démarche, méthode, heuristique locale, objectif dual, compétences collectives, problématiques issues du terrain.

Abstract

Action research is defined from its origins and from its historical evolution. It is described as a conduct rather than a method. Its specificities, advantages and limits are compared to those of other research methodologies in social sciences.

Key words: Action research, conduct, method, local heuristic, dual objectives, collective skills, field research issues.

1. Rappel de la définition et du déroulement d'une recherche-action

1.1. *Démarche et méthode*

Pour exprimer la réalité de la recherche-action, il est nécessaire d'établir une distinction entre les deux termes « démarche » et « méthode », qui qualifient tous deux le déroulement d'une action ou d'une recherche. Nous définissons

¹ 24, rue du Professeur Calmette, 92190 Meudon.

une méthode comme un ensemble de règles qui, si elles sont correctement appliquées garantissent l'obtention d'un résultat. Une méthode a une validité universelle et permanente. Il peut exister plusieurs méthodes pour obtenir un résultat donné, ainsi pour recueillir des données sur un fait social, on peut utiliser l'interview, le questionnaire, l'observation. Chacune de ces méthodes présente des avantages et des inconvénients de sorte qu'il peut exister un choix entre plusieurs méthodes possibles.

La démarche, pour nous, ne s'oppose pas aux méthodes, au contraire elle les reconnaît et les utilise, mais elle n'en est pas prisonnière. Pour mener à bien un projet, la démarche examine après avoir délimité le problème s'il existe une méthode pour le résoudre, si tel est le cas, elle l'adopte et l'applique. Cependant au cours d'une démarche la nature du problème étudié peut évoluer, aussi faut-il être attentif à l'adéquation entre la méthode et les finalités de l'étude. Lorsque la méthode s'avère inadaptée, on examine alors s'il existe une autre méthode qui pourrait s'appliquer, si tel est le cas on change de méthode, dans le cas contraire on abandonne la méthode utilisée pour inventer ce que nous appelons « une heuristique locale » pour poursuivre la recherche ou la réalisation du projet.

Ainsi la démarche apparaît comme une utilisation critique des méthodes, elle permet d'échapper à ce que nous nommons « l'impérialisme » de la méthode qui très souvent a pour effet de réduire, voire de fausser, l'étude des problèmes complexes. Notre expérience nous montre qu'il est toujours possible d'inventer une heuristique pour faire avancer une étude ou un projet. Par contre, ces heuristiques n'ont pas de prétention à une validité universelle ni permanente. C'est pourquoi nous les qualifions de locales.

1.2. Définition et catégories de recherche-action

Le terme « recherche-action » a été utilisé avec des acceptions différentes, nous le définissons en nous situant dans le courant de pensée et de pratique initié par K. Lewin (Lewin, 1947) :

La recherche-action est une démarche de recherche fondamentale dans les sciences de l'homme, qui naît de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. Elle poursuit un objectif dual qui consiste à réussir un projet de changement délibéré et ce faisant, faire avancer les connaissances fondamentales dans les sciences de l'Homme. Elle s'appuie sur un travail conjoint entre toutes les personnes concernées. Elle se développe au sein d'un cadre éthique négocié et accepté par tous.

Cette définition autorise la distinction entre plusieurs catégories de recherche-action. La recherche-action associée où la volonté de changement

Tableau 1. – Définition de la recherche-action.

<i>Quatre éléments qui fondent son originalité :</i> 1) Rencontre entre : – une intention de recherche (chercheurs) – une volonté de changement (usagers). 2) Objectif dual : – résoudre le problème des usagers – faire avancer les connaissances fondamentales. 3) Travail conjoint entre chercheurs et usagers. 4) Cadre éthique négocié et accepté par tous.

est portée par des membres d'une institution (que nous appellerons désormais les usagers) et l'intention de recherche par les membres d'une équipe appartenant à un laboratoire extérieur (que nous désignerons sous le nom de chercheurs). La *recherche-action interne* où la volonté de changement et l'intention de recherche appartiennent à une même équipe au sein d'une institution unique. D'autres catégories sont possibles notamment celles où l'action vise à former des acteurs sociaux capables d'explicitier les innovations sociales qu'ils ont réalisés afin de pouvoir les transmettre à d'autres (Desroches, 1990).

On rencontre plus particulièrement la recherche-action interne dans des domaines tels que : l'éducation, la médecine clinique, le soin infirmier, le travail social, les transferts de technologie. Deux traits caractérisent ces domaines, d'une part les projets sont complexes et n'ont pas donné lieu à l'élaboration d'un corpus de connaissances accumulées, d'autre part les personnels et les institutions ne disposent pas de méthodes éprouvées pour mener à bien leurs activités et souhaitent faire avancer leurs pratiques professionnelles par l'exercice de la recherche fondamentale.

Dans la suite de cette présentation, nous parlerons principalement de la recherche-action associée.

D'une manière générale, les conditions favorables au développement d'une recherche-action associée sont les suivantes. L'institution désire s'engager dans un projet dont la réalisation lui pose des problèmes pour lesquels elle ne dispose pas de solutions satisfaisantes. Elle est décidée à consacrer les ressources nécessaires (temps, compétences et argent) à l'étude des solutions possibles, puis à s'engager dans la mise en œuvre de la solution qui apparaîtra la plus judicieuse. Les chercheurs de leur côté jugent que le projet de l'institution correspond à leurs problématiques de recherche. Ils s'engagent à fournir le temps et les efforts nécessaires au succès du projet. Ils pensent que l'étude des solutions leur donnera l'occasion de formuler des hypothèses concernant des connaissances fondamentales dans le domaine des Sciences de

l'Homme. Ils considèrent que la mise en œuvre de ces solutions constituera une *expérimentation dans la vie réelle* qui permettra de valider ou d'infirmer leurs hypothèses.

Nous avons présenté la recherche-action comme un travail d'équipe. Cela se justifie parce que les activités d'une recherche-action sont trop nombreuses et trop complexes pour pouvoir être menées à bien par un seul individu. Rappelons également qu'une recherche-action dure généralement plusieurs années.

1.3. *Bref aperçu historique de l'évolution de la recherche-action*

A) Les origines (1945-1955)

Comme toute invention majeure, la recherche-action, telle que nous l'avons définie, est apparue à peu près simultanément en plusieurs lieux. Nous retiendrons trois origines qui nous semblent être celles qui caractérisent le mieux les différentes dimensions de la recherche-action.

Kurt Lewin (K. Lewin, 1947) est considéré comme l'inventeur de la recherche-action. Cela n'est pas dû au seul fait qu'il ait été le premier à utiliser le terme « action research » en 1947 aux Etats Unis, mais parce qu'il en a défini très clairement et très résolument les deux caractéristiques essentielles :

- l'unité organique entre la réalisation d'un projet et la démarche de recherche fondamentale;
- la possibilité d'expérimenter hors laboratoire, dans la vie réelle.

La mort prématurée de Lewin l'empêchera d'expérimenter de manière approfondie, ce qu'il avait si clairement formulé. Ce sont ses élèves qui développeront les premières recherches-action américaines notamment dans le domaine de la dynamique de groupe au *National Training Laboratory*.

Une seconde source d'invention, indépendante de la première, peut être identifiée à la *Tavistock Clinique* de Londres (M. Forster, 1972), durant les années de la Seconde Guerre mondiale. Les chercheurs se consacrant à cette nouvelle démarche créeront le « *Tavistock Institute of Human Relations* ». L'un d'eux, Curle, définira en 1949, la recherche-action de la manière suivante : « La recherche-action vise non seulement à découvrir des faits mais aussi à aider à la transformation de certaines conditions ressenties comme insatisfaisantes par la communauté » (Curle, 1949). Cette préoccupation qui provient des orientations thérapeutiques originelles, caractérise la recherche-

action du Tavistock et la sépare de celle de Lewin. Dans cette approche, le chercheur n'est pas l'expérimentateur lewinien, mais a pour rôle de :

- définir les thèmes de recherche à partir de la situation vécue par la communauté, en association étroite avec les usagers;
- de réaliser à travers la recherche-action un processus d'apprentissage qui permette aux usagers de gouverner l'évolution de leur institution.

Très vite les disciples de Lewin et les membres du *Tavistock Institute* entreront en contact et connaîtront leurs travaux réciproques.

La troisième source d'invention est française. Il s'agit de l'analyse institutionnelle, dont les tenants font remonter l'origine à l'expérience du docteur Tosquelles à l'hôpital hospice de St. Alban, en 1940 (3). Ce courant est resté longtemps éloigné de la recherche-action lewinienne et ne s'est partiellement rattaché à cette tradition que vers les années 1960. Il a pour caractéristiques de considérer :

- que les usagers doivent contester et transformer les institutions qui comprennent inévitablement des aspects répressifs et aliénants pour leurs membres;
- que les domaines de l'inconscient et de l'institutionnel se rejoignent et doivent être étudiés et traités avec les mêmes instruments.

Ces trois origines définissent des dimensions complémentaires qui existent dans toute recherche-action : l'impératif lewinien de la recherche fondamentale, le travail conjoint chercheurs/usagers défini par le *Tavistock Institute* et la subversion nécessaire pour promouvoir des changements propres à l'analyse institutionnelle.

B) La période de développement et de consolidation (1955-1975)

Durant cette période de nombreuses recherche-action se réalisent dans différents pays. Elles concernent des institutions de tailles variées : ateliers usines, groupes industriels, politiques industrielles nationales; de types différents : usines, compagnies de services, administrations, hôpitaux, écoles. Elles se situent dans des contextes de développement technologique divers.

Ces recherche-action permettent aux chercheurs de mieux asseoir l'identité de la démarche en la séparant des activités de conseil ou de recherche appliquée. La recherche-action affirme progressivement sa spécificité vis-à-vis des méthodes de la recherche fondamentale classique dans les sciences de l'Homme.

C) Les interrogations épistémologiques (depuis 1975)

Les chercheurs qui mettent en œuvre des recherche-action prennent conscience qu'ils s'éloignent de plus en plus des principes qui fondent la

recherche basée sur l'observation. Ils s'interrogent sur les fondements de leur pratique et cherchent à expliciter les paradigmes de leur démarche. Après une période de doute où le nombre de recherche-action diminue, un nouvel élan de développement est donné par des chercheurs qui découvrent, parfois fortuitement, que la recherche-action est une solution à leurs difficultés.

Ce très bref historique nous permet de voir que la méthodologie de la R.A. et les problèmes épistémologiques qu'elle pose ont été étudiés depuis un demi-siècle. La bibliographie donnée à la fin de ce document recense les principaux ouvrages et articles consacrés à ces questions.

1.4. Déroulement de la recherche-action

L'expérience acquise depuis les origines a entériné un schéma de déroulement en trois phases de la recherche-action :

- la phase initiale de mise en route;
- la phase de réalisation;
- la phase de désengagement.

A) La phase initiale

La phase initiale commence par une étape exploratoire où chaque partie s'assure que ses demandes sont bien comprises de l'autre partie et qu'un travail commun sera bénéfique pour tous. Lorsque cette phase exploratoire donne des conclusions positives, un contrat est échangé entre les deux partenaires où chacun précise les objectifs qu'il poursuit, les conditions du travail conjoint et le cadre déontologique au sein duquel se déroulera le travail. Le contrat stipule clairement que les deux partenaires décident de s'associer pour réaliser le projet de l'institution et ce faisant, faire avancer les connaissances fondamentales dans le domaine des sciences de l'homme.

Tableau 2. – Les activités de la phase initiale.

1) Période exploratoire
Analyse des demandes à l'origine
Identification des participants
Détermination des valeurs partagées :
2) Négociations des conditions de réalisation
Budget, temps,
Comité d'arbitrage,
Accès aux sources d'information,
Liste des participants,
Conditions de désengagement.
— Aboutir à un document.
3) Construire l'organisation transitoire de la R.A.
Mettre en place les différents comités
Prévoir les réunions fixes, calendrier

Pour la recherche-action interne, il importe aussi de s'assurer que les demandes de tous les participants ont été prises en compte, qu'ils partagent des valeurs communes qui leur permettront de travailler efficacement en commun. Il est aussi utile de bien préciser dans un document écrit, les finalités de recherche et d'action en des termes spécifiques aux participants.

La phase initiale s'achève par la mise en place d'une organisation transitoire propre à la recherche-action (voir Fig. 1). Au sein du comité de pilotage de la recherche-action, il importe d'établir des réunions distinctes, traitant chacune soit des problèmes posés par l'action, soit des problèmes de recherche, afin que l'équilibre existe entre ces deux aspects. Il est utile de prévoir dès la phase initiale la constitution d'un comité d'arbitrage dont le rôle sera de légitimer les décisions importantes, ou d'arbitrer entre les problèmes déontologiques.

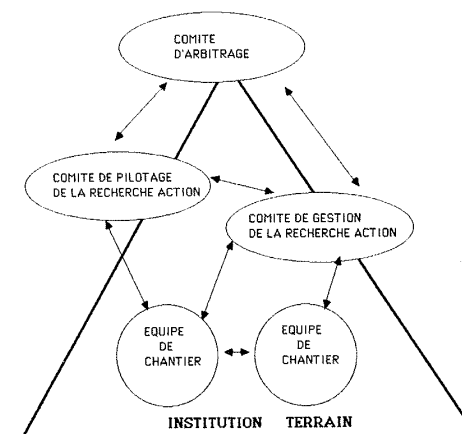


Figure 1. Organisation de la recherche-action.

B) La phase de réalisation

Cette phase est la plus longue, les différentes recherche-action menées jusqu'à maintenant montrent qu'elle s'effectue par la mise en œuvre de cycles successifs. Chaque cycle correspond à la réalisation d'une étape significative du projet qui donne lieu à une expérimentation. Dans la plupart des recherche-action les chercheurs et les usagers effectuent les activités suivantes :

0) Diagnostic de la situation dans laquelle doit se dérouler le projet (situation d'origine).

1) Formulation de la problématique de recherche liée à la situation d'origine. Examen des modalités d'action. Définition des résultats intermédiaires dans la réalisation du projet pouvant donner lieu à un cycle d'expérimentation.

2) Elaboration des hypothèses sous-jacentes à la mise en œuvre des solutions. Préparation en vue de la mise en œuvre des solutions, du dispositif et des conditions de l'expérimentation.

3) Mise en œuvre des solutions. Mémorisation et archivage des activités.

4) Diagnostic de la situation d'arrivée et évaluation des résultats.

5) Elaboration des conclusions concernant les hypothèses. Enoncé des résultats de recherche sous forme transmissible.

2-1) Formulation de la problématique de recherche et d'action liée à la situation de la fin du cycle (voir Fig. 2).

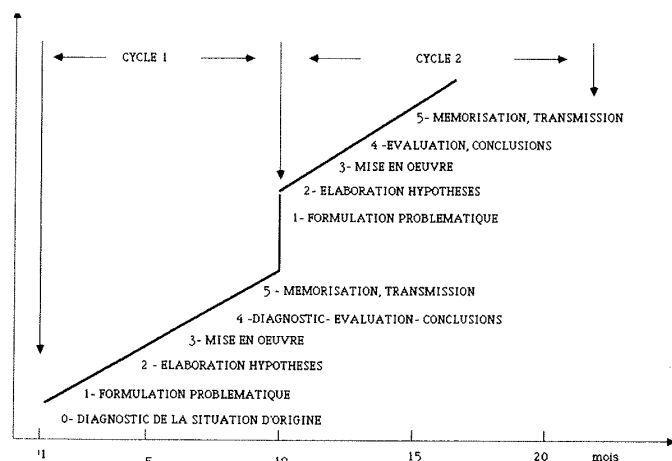


Figure 2. Déroulement de la phase de réalisation de la recherche-action.

L'activité 2-1 est celle qui entame le cycle suivant. L'élaboration des connaissances s'effectue à travers les activités 1, 2 et 4. La formulation de la problématique au cours de l'activité 1 est le point nodal qui permet de passer de la réalisation d'un projet (sans finalité explicite de recherche) à celle d'une recherche-action. L'expérimentation a lieu au cours de l'activité 3 et les hypothèses sont passées au crible d'une analyse critique concernant leur validation ou leur réfutation au cours de l'activité 5. Ces cycles mettent égale-

ment en œuvre les solutions aux problèmes rencontrés par l'institution avec toutes les garanties que peut apporter une démarche réfléchie et évaluative.

Durant tout le déroulement du cycle, les chercheurs à côté des usagers sont pleinement acteurs. Ils participent aux prises de décisions, s'engagent dans les actions demandées pour la réalisation du projet. Ils évaluent les résultats et participent aux corrections lorsqu'elles sont nécessaires. De leur côté, l'expérience montre que les usagers s'intéressent très vite aux problématiques et aux objectifs de recherche que recèle leur situation de vie et certains participent pleinement aux activités de recherche. C'est ainsi que s'établit le travail conjoint. Cette coopération exige des conditions particulières que nous avons recensées (Liu, 1986) lors de notre étude sur la faisabilité et les fondements épistémologiques de l'expérimentation au cours de la recherche-action. Remarquons qu'en permettant une expérimentation, la R.A. se situe en tant que recherche fondamentale dans les Sciences sociales.

Nous achevons ce rappel théorique sur la R.A. en signalant que la phase de réalisation débouche sur une phase finale de désengagement des chercheurs. Là encore, l'expérience montre qu'il n'est pas souhaitable qu'une recherche-action dure indéfiniment et finisse par se diluer dans le courant des activités quotidiennes, notamment dans le cas de la recherche-action interne. Il vaut mieux se fixer dès le départ un objectif et un délai pour l'atteindre. S'il est nécessaire de prolonger le délai, cela peut se décider au sein du comité d'arbitrage. Si les objectifs sont atteints, il est préférable de décider d'une nouvelle recherche-action. Cela permettra au cours de sa phase initiale de redéfinir les conditions et les structures de la recherche-action, qui risquent d'avoir vieilli.

2. Les résultats d'une recherche-action

Les résultats d'une recherche-action ne sont pas les mêmes que ceux d'une recherche fondée uniquement sur l'observation. Ils peuvent se classer en quatre catégories :

Tableau 3. - Les résultats d'une recherche-action

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1) La résolution du problème concret en termes de démarches et de réalisations 2) Des connaissances validées par l'expérimentation au cours de la recherche-action 3) La formation d'une communauté éduquée : compétences individuelles et compétences collectives 4) Des questionnements nouveaux pour des actions ou des études ultérieures |
|--|

- 1) Des réponses aux problèmes que rencontre l'institution dans la réalisation de son projet.

2) Les propositions résultant des « expérimentations » effectuées au cours de la recherche-action. Ces propositions sont énoncées avec la description de leurs procédures de validation, l'analyse critique qui leur est afférente et l'indication de leur domaine de validité. Elles constituent une base pour le développement de théories, ou la critique de théories existantes dans les sciences sociales.

3) Une formation d'acteurs sur le site permettant l'acquisition de compétences individuelles et aussi, ce qui est propre à la recherche-action, de compétences collectives.

4) La formulation de problématiques de recherches fondamentales nouvelles, l'identification de variables concernant la nature des systèmes sociaux et la détermination de processus concernant la dynamique des changements sociaux.

Ces quatre catégories de résultats sont de natures différentes mais d'importance égale, si l'on adopte une perspective où la recherche en sciences sociales doit aboutir non seulement à des connaissances théoriques, mais aussi se manifester dans des changements d'organisation et de comportement pour obtenir un certain degré d'application. Les catégories 1 et 3 répondent aux dimensions de savoir-faire et de savoir être des objectifs de la recherche-action. Les catégories 2 et 4 concernent davantage l'acquisition de connaissances et leur capitalisation. Nous commentons chacune de ces quatre catégories ci-après :

1) *Des réponses aux problèmes que rencontre l'institution*

Les résultats de la catégorie 1 se situent à deux niveaux (Liu, 1986). Les résultats locaux, décrivent les aspects spécifiques concrets des solutions apportées et tiennent compte des traits originaux de la situation. Les résultats généraux s'expriment en termes de métarègles, de processus ouverts et de démarches, plutôt qu'en termes de recettes et de programmation séquentielle d'actions. Cela leur confère une « transférabilité » vers d'autres situations. Ils répondent à des préoccupations telles que :

– Comment identifier les caractéristiques d'une situation donnée qui soient critiques pour la définition d'une démarche de changement? Ces caractéristiques peuvent être liées à l'histoire, à la personnalité des acteurs, à la culture locale...

– Comment élaborer une démarche de changement qui tienne compte de ces caractéristiques critiques singulières?

– Comment ajuster une démarche de changement aux événements exogènes qui peuvent survenir à tout instant dans une situation ouverte aux influences de son environnement?

2) *La validation de propositions résultant des expérimentations effectuées au cours de la R.A.*

Cette catégorie de résultats est semblable à celle de toute recherche expérimentale, il s'agit de propositions présentées avec la description de leurs procédures de validation et l'analyse critique qui leur est afférente. En nous référant à la brève description du déroulement d'une R.A. donnée au § 1, nous pouvons indiquer que ces propositions apparaissent sous forme d'hypothèses de recherche au cours des cycles et sont validées ou réfutées lors de l'expérimentation. Elles peuvent être ensuite reliées au sein de développements théoriques.

3) *Une formation sur le site des usagers*

La catégorie 3 concerne la communauté sociale engagée dans la recherche-action. Son importance est extrême pour répondre à l'objectif scientifique de la faisabilité. D'une manière générale on connaît toute la distance qui existe entre l'énoncé d'un principe et sa mise en application. Dans le domaine des sciences de la nature, cette distance se comble par l'élaboration, à partir des lois scientifiques, de sciences techniques et de modes opératoires, puis par la définition de programmes de formation visant à faire acquérir aux utilisateurs les compétences nécessaires à l'application de ces techniques et à l'exécution de ces modes opératoires. Tout passage de la théorie à la réalisation demande un effort d'instrumentalisation des savoirs, d'élaboration de savoir-faire et de conceptions pédagogiques. Il exige un apprentissage de la part de ceux qui souhaitent les acquérir. Dans la R.A. une partie de ce passage s'effectue lors de son déroulement même. Les usagers apprennent directement à mettre en œuvre les solutions qu'ils ont élaborées en collaboration avec les chercheurs. Ainsi, la R.A. contient au sein d'une même activité : l'invention des solutions, leur mise en œuvre et l'acquisition des savoirs et des savoir-faire par la communauté formée par les usagers et les chercheurs.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance de cette formation des usagers qui est le véritable transfert des savoirs et des savoir-faire nouveaux vers les individus et les collectifs sociaux. Elle représente une des rares voies de passage des connaissances découvertes au cours des recherches en sciences humaines, vers leurs applications pratiques. Elle témoigne de l'achèvement de l'objectif de la recherche-action, car elle est le signe non seulement que les usagers ont trouvé des solutions à leurs problèmes, mais qu'ils ont développé la capacité de les mettre en œuvre.

Le travail conjoint permet ainsi aux usagers d'acquérir des compétences qui leur permettront de résoudre des problèmes de même nature à l'avenir. Dans le même temps, les chercheurs progressent dans l'élaboration de savoirs

nouveaux. C'est pour cette raison qu'on a pu donner une définition nouvelle de la recherche-action en ces termes : « la réalisation d'un apprentissage mutuel entre chercheurs et usagers » (E. Thorsrud, 1972).

4) *L'énoncé de problématiques de recherches fondamentales nouvelles et l'identification de processus et de variables*

Cette catégorie de résultats tient à la complexité des situations étudiées dans les recherche-action. En effet, cette démarche ne concerne pas qu'un sujet étroit mais une situation totale dans laquelle se trouvent des institutions, des acteurs multiples en interaction. Dès lors, toute recherche-action génère une multitude de questions et définit un nombre de problématiques de recherche qui dépasse ce qui pourra être étudié au cours de la recherche-action elle-même. A titre d'illustration, nous montrons un tableau qui récapitule les catégories de problématiques que suscite une recherche-action.

Tableau 4. – *Les catégories de problématiques.*

CATÉGORIES DE PROBLÉMATIQUES	EXEMPLES
Problématiques propres à la situation et aux acteurs	• Problématiques liées aux dysfonctionnements • Problématiques propres aux usagers : – commanditaires – maître d'ouvrage – catégories d'usagers, etc.
Problématiques de la démarche de Recherche Action	• Aspects épistémologiques • Aspects méthodologiques • Organisation de la recherche action • Evolution des rôles • Aspects pédagogiques de la Recherche Action, etc.
Problématiques des systèmes sociaux et du social	• Connaissance des institutions et systèmes sociaux • Expérimentation en dynamique sociale changement • Formes d'organisation • Interaction des variables psycho-sociales et techniques • Etudes des logiques d'acteurs • Etude des micro-cultures • etc.

Il est intéressant d'explicitier aussi précisément que possible l'ensemble des problématiques rencontrées au cours d'une R.A., même si toutes ne peuvent être approfondies en termes de recherches. Elles peuvent révéler des traits communs à une catégorie de situations dans la mesure où le

chercheur les rencontre dans d'autres cas. Elles peuvent également conduire au développement de recherches ou de projets nouveaux.

3. Pourquoi la recherche-action?

Ayant exposé brièvement ce qu'est la recherche-action et les résultats que l'on peut en attendre, nous abordons la question suivante : Qu'est-ce qu'apporte la R.A. que ne peuvent apporter les autres méthodes de recherche?

Pour clarifier notre réponse à cette question, il est utile de dissiper plusieurs fausses compréhensions de la R.A. :

1) Tout d'abord, la R.A. n'est pas l'observation du déroulement d'une action. On peut très bien imaginer des chercheurs observant, de manière aussi étroite que possible, des usagers qui réaliseraient un projet. Dans ce cas, chercheurs et usagers seraient indépendants. Les chercheurs ne participeraient en rien à l'action. Celle-ci ne pourrait en aucun cas être une expérimentation dans la « vie réelle ».

2) La R.A. n'est pas l'élaboration d'une « théorie de l'action ». Elle n'est pas la recherche de la manière optimale de réaliser un projet. Dans une telle perspective, le projet une fois défini, ne serait remis en cause ni par les chercheurs ni par les usagers, contrairement à ce qui se passe dans la R.A., comme nous venons de le voir. Il se déroulerait selon les modalités prévues jusqu'à son achèvement pour n'être évalué qu'*a posteriori*, au vu des résultats obtenus.

3) Enfin, la R.A. n'est pas une recherche appliquée. Cette dernière tente de développer des applications pratiques à partir de connaissances élaborées au cours d'autres recherches dites recherches fondamentales. Ainsi la mise au point d'exercices de formation à l'animation de groupe, à partir des résultats obtenus au cours de recherches fondamentales sur la dynamique de groupe est un exemple de recherche appliquée. Dans le prolongement de cette remarque, la R.A. n'est pas *a fortiori*, une activité de conseil auprès des entreprises ou des institutions sociales.

La R.A. poursuit conjointement des objectifs de réalisation d'un projet et des objectifs de recherche fondamentale. On a pu parler d'un objectif *dual* de recherche et d'action pour bien signifier ce point. Toutes les activités d'une R.A. sont marquées par cette dualité : être à la fois orientées vers l'action et vers la recherche. Chaque activité se caractérise par un équilibre, un compromis ou un dilemme qui provient de la poursuite de cette double finalité (19).

Cette dualité donne à la R.A. sa singularité, elle lui permet d'aborder des situations de recherche originales par rapport à celles qu'étudient les autres méthodes de recherche, et de réaliser des projets différents de ceux que permettent les autres pratiques d'action.

La possibilité d'étudier des projets et des faits complexes

Cette possibilité provient d'abord de la diversité des personnes associées au sein de la recherche-action. Cette diversité entraîne une pluralité d'objectifs, de demandes, de ressources et de compétences qui permet d'examiner et de résoudre des problèmes qui ne pourraient l'être s'il n'y avait qu'une seule catégorie d'acteurs. Ainsi les chercheurs (ou ceux qui portent cette préoccupation dans la R.A. interne) vont avoir pour souci d'envisager les problèmes dans leur complexité, de prendre le recul nécessaire pour bien les comprendre. Ils vont apporter dans la situation leur savoir-faire méthodologique, leur connaissance de la théorie. Les usagers quant à eux, défendront la nécessité d'avoir des résultats concrets rapidement, des solutions localement adaptées, répondant aux besoins variés des individus en situation. Ils apporteront dans la R.A. leur connaissance intime de la situation et le professionnalisme de leur pratique.

La réunion de ces préoccupations autorisent un traitement efficace de la complexité. En effet, l'expérience montre qu'un chercheur est surtout orienté vers la compréhension de la situation et la construction d'une théorie explicative. Il aura tendance à abstraire, à réduire une situation réelle complexe à un modèle assez simple pour être maîtrisé. Au cours de cette élaboration, la diversité des interactions du réel sera perdue et avec elle la possibilité d'agir. Inversement, un usager voudra des solutions rapides, il investira beaucoup dans les savoir-faire et la recherche d'une solution précise mais ne se souciera pas de comprendre et de capitaliser, ni de transmettre aux autres ce qu'il a acquis. La conjonction de ces deux ordres de préoccupations permet une meilleure approche et une meilleure prise en compte de la complexité.

La possibilité d'expérimenter dans la vie courante

La R.A. permet de faire des expériences là où cela n'est pas possible avec d'autres méthodes. C'est-à-dire dans de grands groupes, dans les systèmes sociaux complexes que sont les usines, les groupes industriels, les associations, etc. Cette possibilité résulte de l'association entre un projet poursuivi par une institution et une volonté de recherche qui s'appuie sur ce projet pour mieux comprendre les phénomènes sociaux. Elle représente une avancée considérable pour la recherche qui jusqu'à maintenant ne croyait

pas à cette possibilité. Elle constitue aussi un progrès pour l'action qui se trouve secondée par des méthodologies de recueil de données, d'investigation, rigoureuses. Il ne nous est pas possible dans cet article de présentation de discuter plus avant de ce point, mais nous l'avons fait ailleurs (Liu, 1986).

La mise au point de savoir-faire respectant la personne et l'autonomie humaine.

La science « classique » donne au chercheur le rôle de l'expérimentateur, c'est-à-dire dire le rôle de celui qui manipule l'objet d'étude pour en maîtriser les transformations. Elle lui assigne l'obligation de découvrir des lois qui lui permettront d'obtenir le résultat voulu à coup sûr. Cette situation crée chez le chercheur en sciences sociales un double dilemme. Un dilemme déontologique en premier lieu, car le chercheur peut-il considérer un individu ou un système social comme un objet d'étude manipulable à volonté? Un dilemme logique ensuite, car peut-il définir des lois nécessaires là où il reconnaît l'existence d'un libre arbitre?

La R.A. situe le chercheur au sein du système qu'il transforme. Elle élabore des démarches et non des lois. L'efficacité d'une démarche n'est pas absolue, elle dépend de la manière dont celui qui l'utilise, l'applique. L'efficacité d'une démarche dépend aussi de la manière dont celui sur lequel elle doit agir l'accepte et se l'approprie.

La R.A. est ainsi une méthode de recherche qui pose de manière juste le problème de l'élaboration des savoir-faire dans les sciences sociales, car ces savoir-faire doivent inclure la liberté des individus et leurs capacités d'apprentissage. En demandant aux chercheurs et aux usagers de participer à un même projet, la R.A. établit des savoir-faire qui tiennent compte précisément de ces deux aspects, car les résultats obtenus intègrent la créativité des usagers, leur expérience du terrain, l'autonomie que donnent la distanciation et la capacité à apprendre des chercheurs.

Enfin, la R.A. considère l'affectivité, l'intériorité et l'inconscient comme des variables au même titre que les comportements et les expressions. Elle partage cette position avec d'autres méthodes d'investigation scientifiques, mais elle va plus loin en considérant leurs effets dans le processus même de l'élaboration des connaissances.

La prise en compte des aspects explicites et implicites de l'institutionnel

Parce qu'elle a beaucoup étudié le changement au sein des institutions, la R.A. s'est intéressée aux problèmes qui résultent de l'appartenance et de

l'action d'individus, de groupes, d'organismes divers au sein des institutions. Certains des courants de la R.A. ont plus particulièrement étudié les aspects des interactions hommes/institution ou groupes/institution sur l'inconscient des individus isolés ou regroupés.

La formation d'une communauté d'acteurs en situation de vie

La R.A. réalise simultanément les trois activités que sont : l'élaboration de connaissances, la mise au point de savoir-faire et la diffusion de ces savoirs et savoir-faire au sein d'une communauté sociale. Il en résulte que toute R.A. réussie transforme la collectivité qui l'a accomplie en un ensemble d'acteurs individuels ou sociaux ayant acquis en fin de parcours des compétences individuelles ou collectives qu'ils n'avaient pas au début.

La prise en charge par la communauté professionnelle de l'amélioration de sa pratique et de son propre développement

Une communauté ayant mené à bien une R.A. est riche d'une expérience réfléchie qui lui permet de poursuivre l'amélioration de sa pratique professionnelle et d'assurer au mieux son propre développement en tant que communauté. Dans le cas de la R.A. associée, cela est valable également pour l'équipe de chercheurs qui acquiert à travers la R.A. une meilleure connaissance d'elle-même et une amélioration de sa pratique.

Les apports originaux de la R.A. que nous venons d'évoquer se présentent sous la forme de potentialités. Ils ne peuvent être acquis automatiquement et sans effort. Ils ne sont obtenus que dans la mesure où les personnes impliquées dans la R.A. sont conscientes de leur existence, et les intègrent dans les changements poursuivis. Par ailleurs, les inconvénients et les difficultés de la R.A. existent. Rappelons pour mémoire :

- la complexité de la méthode;
- la difficulté de sa mise en œuvre;
- les risques liés à la subjectivité, à l'implication et à la partialité du chercheur;
- la possibilité de la domination des objectifs d'action sur ceux de la recherche.

Les chercheurs qui mettent en œuvre une R.A. connaissent ces difficultés. Ils ont la préoccupation d'affiner leur réflexion méthodologique pour chercher à éliminer ou à diminuer leurs effets.

Conclusion

Nous avons voulu dans cet article rendre compte d'une pratique à partir d'expériences accumulées depuis près d'un demi-siècle, mais nous n'avons pas cherché à expliciter la signification, la pertinence, les raisons de l'apparition de cette pratique. Cette présentation comporte plusieurs dangers. Le premier est qu'elle peut conduire à une réduction de la recherche-action à l'ensemble des traits décrits, alors que celle-ci échappe à toute description puisqu'elle requiert des inventions dans ce que nous avons appelé des heuristiques locales. Le second est que cette réduction peut figer cette démarche à son état de 1992, or la recherche-action évolue et il est probable qu'une description ultérieure en donnera une image différente.

Nous avons pris néanmoins le risque de le faire car il nous est apparu que pour continuer à progresser, il fallait faire le point des acquis dans la mesure où l'on est conscient que ces acquis ne sont que des acquis momentanés. Nous l'avons fait également pour pouvoir décrire à ceux qui nous le demandent, notre représentation de la recherche-action en 1992.

Le troisième danger lié à cette description inévitablement réductrice serait que le lecteur soit amené à penser que la recherche-action n'est qu'une pratique aux enjeux limités. Il n'en est rien, nous sommes persuadés que la recherche-action demande une remise en cause de nos modes de pensée et que sa pratique impose un *questionnement épistémologique au modèle classique de la connaissance scientifique*. Ces aspects seront examinés dans les articles qui suivent.

Bibliographie

- M. J. AVENIER, Constructivisme et recherche-action, *Note de recherche* 89-98, GRASCE, Université d'Aix-Marseille III.
- R. BARBIER, La recherche-action institutionnelle, *Pour*, n° 62-63, Nov-Déc. 1978, p. 80-91.
- M. de BERNARDY, *Evaluer pour qui? Comment? Une piste, la recherche-action*, ERAD, Université des sciences sociales UFR/DGES, Grenoble.
- M. de BERNARDY, P. BOISGONTIER, *Réflexions à propos de deux recherche-action en développement dans le Trièves et le Haut Grésivaudan Val Gelon*, ERAD (Equipe de recherche-action en développement) UFR/DGES, Université des sciences sociales de Grenoble. Plan Urbain, mai 1990.
- A. W. CLARK (éd), *Experiences in action-research*, Jossey-Bass, London, 1974.
- P. A. CLARK, *Action Research and Organizational Change*, Harper & Row, London, 1972, 172 p.
- C. DELORME, De l'animation pédagogique à la recherche-action, *Chronique Sociale*, Lyon, 1982.

- H. DESROCHES, Les auteurs et les acteurs. La recherche coopérative comme recherche-action, *Revue ASCOD*, n° 59, jan-mars 1982, p. 39-64.
- M. EMERY (éd.), *Participative Design for Participative Democracy*, Canberra, Centre for Continuing Education, The Australian National University, 1989, 286 p.
- P. G. HERBST, *Alternatives to hierarchies*, Martinus Nijhoff, Leiden, 1976.
- P. HERBST, *Socio-technical Design*, Tavistock Publications, London.
- M. HULT, S. A. LENNUNG, Towards a definition of action research: a note and bibliography, *J. Management Studies*, Vol. 17, n° 2, 1980, p. 241-250.
- K. LEWIN, Frontiers in Group Dynamics I, *Human Relations*, Vol. 1, 1947a, p. 5-41.
- K. LEWIN, Frontiers in Group Dynamics II, *Human Relations*, Vol. 1, 1947b, p. 143-154.
- M. LIU, *La recherche-action en tant que démarche de recherche et en tant que démarche d'intervention*. Octobre 1976, Document de recherche, Laboratoire Economique et Social, Ecole Centrale, Paris.
- M. LIU, Technologie, organisation du travail et comportement des salariés, *Revue française de Sociologie*, XXII, 1981, p. 205-221.
- M. LIU, La recherche-action dans les sciences de l'homme, *Thèse de Doctorat d'Etat*, Institut d'Etudes Politiques, Paris, 1986.
- M. LIU, *Fundamentals of action research*, LEIS, Ecole Centrale Paris, 1990.
- M. LIU, *Quelle théorie pour expliquer le fonctionnement des entreprises?*, LEIS, Ecole Centrale Paris, 1990.
- M. LIU, Problèmes posés par l'administration de la preuve dans les sciences de l'homme, *Rev. Intern. Systémique*, vol. 4, n° 2, 1990, p. 267-294.
- T. M. MILLS, *The Sociology of Small Groups*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N.J. USA, 1967.
- R. N. RAPOPORT, Three Dilemma in Action-Research, *Human Relations*, Vol. 23, n° 6, p. 499-513.
- N. SANFORD, Whatever Happened to Action Research?, *J. Social Issues*, 1970, Vol. 26, n° 4, p. 3-23.
- E. THORSRUD, Complementary roles in collaborative action research, *Int. Conf. on the Quality of Working Life*, Arden House, Harriman, New York, sept. 24-29, 1972.
- E. THORSRUD, Policy making as a learning process, in Cherns, Sinclair, Jenkins : *Social science and Government*, Tavistock, London, 1972.
- K. THURLEY, La recherche-action dans les comparaisons internationales, *Soc. du Travail*, 1989, n° 2, p. 239-251.
- E. TRIST, H. MURRAY (ed.), *The Social Engagement of Social Science*, Vol. "The Socio-Psychological Perspective". Philadelphia, The University of Pennsylvania Press, 1990, 625 p.
- R. ZUNIGA, La recherche-action et le contrôle du savoir, *Rev. intern. d'action communautaire*, 1980, Vol. 3, n° 43, p. 35-45.
- La recherche-action, numéro spécial de la revue *Pour*, n° 90, 1983.
- Recherche-action et expérimentations sociales, *Connexions*, n° 43, 1984.
- Cahiers de la recherche-action*, n° 1 janvier 1990, n° 2 mai 1990, Laboratoire Industriel, Economique et Social, Ecole Centrale, Paris.
- Recherche-action et formation, Numéro spécial de la revue *Pratiques de formation*, déc. 1989, n° 18.

- Recherche-action : méthodes et stratégies, Numéro spécial de la revue *Les cahiers d'études du CUEEP*, déc. 1987, n° 9, USTL Flandres Artois.
- Chercheurs en entreprise ou la recherche en action, *Cahiers du programme mobilisateur*, Technologie, emploi, travail, n° 2, 1986, Ministère de la Recherche et de la Technologie.